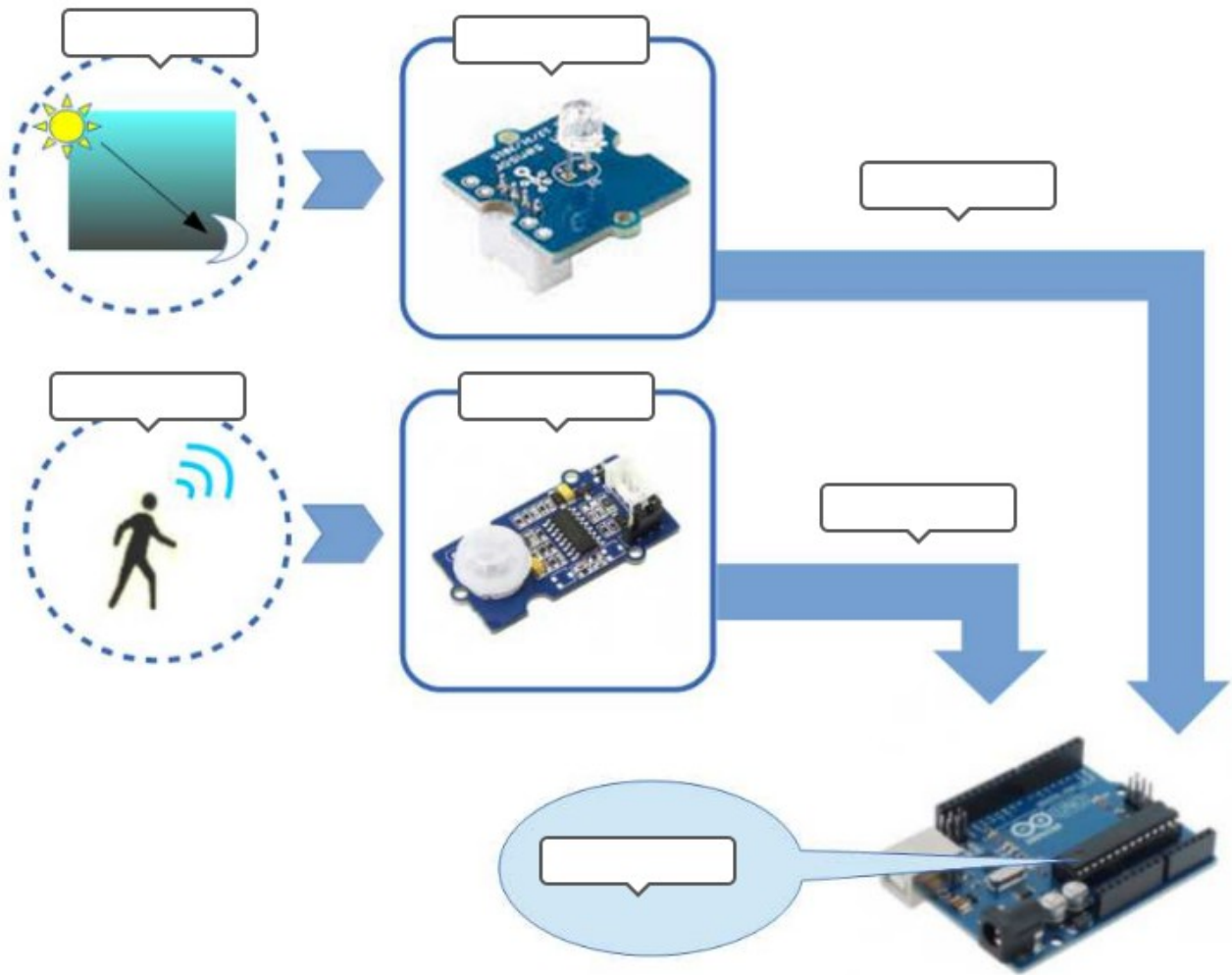


Nature du signal : analogique / numérique



: Circuit imprimé doté d'un microcontrôleur programmable, et de broches d'entrées et de sorties numériques (digitales) ou analogiques.

: Signal continu évoluant de manière identique à la grandeur mesurée et pouvant prendre une infinité de valeurs.

: Signal codé se présentant suivant un nombre fini de valeurs.

: Signal numérique ne présentant que 2 états possibles (0 ou 1).

: Élément qui mesure une grandeur physique et qui délivre un signal électrique proportionnel à la grandeur mesurée (analogique).

: Dispositif technique qui change d'état en présence de l'événement pour lequel il a été spécifiquement conçu. Il délivre un signal binaire (2 états logiques).